



Compte-rendu CGT de la 12e AUDIO covid19 du 10 novembre 2020

À la demande de la CGT , le Directeur de la DiSi a réuni les organisations syndicales pour faire un point sur la situation sanitaire.

Le résumé de la situation par le Disi :

La situation n'est pas la même que lors du 1^{er} confinement. Le Plan de Continuité d'Activité (PCA) n'a pas été enclenché. Donc toutes les missions doivent être réalisées.

Plus d'agents qu'au printemps sont en télétravail ce qui est positif (ce jour 45%). Il précise que la mise en place du télétravail doit se faire sur la base du volontariat.

Si la mission ne peut pas être réalisée en télétravail, après avis du médecin, les agents vulnérables sont placés en ASA Covid. Avant de reprendre le travail en présentiel, un agent qui a été malade doit contacter le médecin pour avoir le feu vert.

La Disi a des stocks suffisants de produits (masques, gel, lingettes, etc.).

Intervention CGT :

Nous sommes dans un contexte d'une reprise exponentielle de l'épidémie.

Il est vital de mettre en œuvre du télétravail sur la base du volontariat partout là où c'est possible et à 100 % si l'agent le souhaite.

Nous rappelons que les directives de la circulaire du 29 octobre 2020 de notre ministre de la Transformation et de la Fonction Publique, Mme De Montchalin, demandent qu'à compter du 30 octobre les agents doivent être placés en télétravail partout où c'est possible.

La CGT constate que plusieurs situations difficiles seraient résolues avec le PCA (Plan de Continuité d'Activités) qui était en place lors du 1^{er} confinement.

La CGT de la Disi RAAB revendique le déclenchement du PCA pour que la DGFIP participe à la limitation du virus dans les services et les transports afin de contribuer à la non saturation des services hospitaliers.

La CGT demande :

- des informations concernant le mini protocole pour le télétravail en temps de crise et actualisation du guide ministériel/protocole sanitaire.
- des aménagements des horaires pour éviter les brassages dans les transports pour les collègues qui travaillent en présentiel.

La CGT exige la suspension immédiate du jour de carence (avant son abrogation). En temps d'épidémie, ce dispositif est criminel.

Réponses du Disi :

Celui-ci indique qu'il partage notre demande sur le télétravail volontaire et non forcé.

Il fera monter à la DG nos revendications concernant le déclenchement du PCA et la suspension du jour de carence.

Concernant le mini protocole pour le télétravail et l'actualisation du guide ministériel/protocole sanitaire, la Disi n'a pas encore été destinataire car ceux-ci sont très récents.

Sur les aménagements des horaires, il n'y a pas de question pour la mise en œuvre là où c'est nécessaire.

Intervention du médecin de prévention coordonnateur pour la Disi :

En préambule le médecin tient à préciser que lui et ses confrères sont très sollicités.

Ils ont en charge de suivre également les cas contacts.

Quand un agent a son conjoint déclaré vulnérable, il sera mis en télétravail à 100 %.

Par contre si sa mission ne peut pas être télétravaillée il ne peut pas bénéficier d'ASA Covid.

Le médecin explique que pour être un cas contact il faudrait avoir côtoyé plus de 15mn sans masque la personne malade.

Si un doute subsiste, il ne faut pas attendre d'avoir le résultat du test pour se retirer d'un travail en présentiel.

Quand l'agent vit avec des personnes malades, il faudra qu'il refasse le test avant de reprendre le travail. Dans ce cas le médecin de famille pourra prendre en charge le suivi.

Intervention CGT sur les CID:

Les agents travaillant en CID peuvent se retrouver dans des situations très critiques surtout quand ils travaillent dans de toutes petites équipes. Un agent risque de se retrouver seul en présentiel.

La réponse immédiate de la direction est que ce n'est pas possible, il reste toujours au moins deux agents.

Des collègues en CID nous ont fait remonter qu'ils n'ont aucune consigne. ils travaillent comme si la situation sanitaire était normale. En résumé les conditions de mise en œuvre de ce confinement sont beaucoup plus chiches que lors du 1^{er}. C'est un confinement qui n'en est pas un. La protection des agents n'est pas à la hauteur !

Nous avons constaté que selon les ESI et les directions locales avec lesquelles les CID travaillent, des consignes ont été rappelées aux CID ou pas, à savoir de respecter les gestes barrières et les règles sanitaires en vigueur.

D'après la Disi, les directions locales, dans leur ensemble, informent les CID (pas forcément les DISI) des cas de covid et contact constatés dans les différents services visités par les CID. Nous n'avons pas toujours constaté la même chose en pratique car il

est arrivé que des collègues « débarquent » dans un poste contaminé par le virus sans qu'un signalement ait été fait.

Les déplacements ne sont pas interdits. Il est rappelé que le masque doit être porté lors de déplacements à plusieurs dans le véhicule utilisé.

Pour les échanges de matériel avec les agents des directions départementales, pas de consigne particulière (sinon celles en vigueur) ; Et pas de durée préconisée dans les bureaux lors des changements de PC et de dépannages. La nature de leur mission ne facilite pas forcément le télétravail pour celles et ceux qui ont un conjoint "vulnérable".

Chaque direction a ses propres priorités qui peuvent changer d'un jour à l'autre suivant l'organisation de cette direction.

Les CID sont soumis à un rythme de travail accéléré et ils ne peuvent pas répondre à la demande comme ils l'aimeraient. De fait, les CID ne peuvent se consacrer à 100 % aux postes en télétravail ou départ d'écran. Mais ils font leur maximum.

Dans certaines directions, il n'y a eu aucune anticipation malgré les annonces inquiétantes en octobre et la décision de la DGFIP de disposer de 40 % de télétravailleurs avant la fin de l'année et les CID ont été obligées de travailler dans l'urgence alors que le matériel était disponible (quelques portables et des fixes).

Les CID préparent actuellement des portables et des PC qu'ils devront changer lorsque le matériel sera livré. Elles ont l'impression de faire un double travail même si elles ont l'habitude de faire et de défaire selon l'humeur des directeurs locaux.

Il est important que la DISI échange avec les CID (et pas seulement avec les responsables de CID) pour mieux connaître le ressenti des équipes sur le terrain et anticiper au mieux les problèmes.

Ce nouveau confinement ne semble pas confiner autant de personnes que le premier.

Au printemps la santé était prioritaire sur l'économie. A l'automne économie et santé sont placés à égalité. Métro-boulot-dodo pour tout le monde et sans discussion !

Et l'expérience malheureuse démontre que les collègues des CID comme ceux en SIL sont les agents des DISI qui sont les plus exposés à la covid19.

Situation ESI par ESI :

Chaque responsable d'ESI a fait un point de la situation qui peut être résumé ainsi :

Les règles sanitaires et les protections (dont le stock est suffisant) sont les mêmes qu'au printemps.

La différence notable est le nombre plus important de télétravailleurs.

ESI Clermont-Ferrand : certains services restent en présentiel ou semi-présentiel.

L'assistante sociale aux services sociaux 63, explique que ses services sont en présentiels la moitié du temps et l'autre moitié en télétravail. Rencontrer les agents est bien-sûr toujours possible. Mais afin de pouvoir s'organiser (désinfection et aération entre chaque rendez-vous) il faut que les agents prennent rendez-vous.

ESI Nevers : Les agents vulnérables sont rentrés chez eux, un seul d'entre eux ne peut télétravailler.

ESI Meyzieu: Respect des mesures barrière impératif avec un maximum d'agents sur site. La production reste à charge constante contrairement au premier confinement. Un cas de Covid avéré chez un consultant externe à la DGFIP a entraîné une évacuation du site le 2 novembre, suivie d'une désinfection le lendemain matin pour une reprise d'activité l'après-midi suivant. Pas de cas-contacts chez les personnels DGFIP grâce au port du masque. En revanche les collègues du consultant externe sont tous arrêtés.

ESI Dijon : Très peu de présence sur site. Mais certains agents restent opposés au télétravail. Leur présence est possible sur site au regard du très faible taux d'occupation du bâtiment. CID et SIL en présentiel, une opération de soclage de masse de machines est en cours pour la DRFIP 21. Seul le restaurant administratif de la Poste reste ouvert après la fermeture du Flunch.

ESI Grenoble : Seule la CID est en présentiel pour les soclages. 3 agents vulnérables ne sont pas revenus depuis mars. La cantine est maintenue, avec une très faible fréquentation.

ESI Lyon : 2 cas positifs au Covid, 2 cas contacts, retour de 3 autres. 78 agents sur 150 potentiels en télétravail. 100 % des développeurs en télétravail. Le restaurant reste ouvert avec respect des gestes barrière.

Pour les CID, des sas de remise des PC portables ont été mis en place.

Des aménagements horaires ont été mis en place et entérinés pour éviter les pics horaires et les contaminations dans les transports en commun Lyonnais.

Les représentants CGT présents : Arnaud Bourdin, Pascale Baldo, Michel Celso, Olivier Delemar, Sylvie Marcel, Laurent Guiboud.